

De: conseil.études-lettres conseil-etudes-lettres@unil.ch

Objet: IMPORTANT: Reconduction des inscriptions aux évaluations (validations, examens) à la session d'examens de juin 2018

Date: 19 février 2018 11:46

À: etudiants-lett-bachelor@unil.ch

Chères étudiantes, chers étudiants du cursus de Bachelor,

Vous trouverez ci-dessous des informations importantes sur:

- la reconduction automatique des examens et des validations à la session de juin 2018;
- la possibilité de report et de suppression des examens.

RECONDUCTION AUTOMATIQUE DES EXAMENS ET DES VALIDATIONS

Pour les étudiant-e-s en seconde partie du cursus de Bachelor, l'inscription aux examens est reconduite automatiquement à la session d'examens d'été (qui s'étend du lundi 11 au vendredi 22 juin 2018) dans les trois cas suivants:

- 1 pour les examens oraux et écrits ratés en première tentative en janvier;
- 2 pour les examens dont on a pu se retirer en janvier pour de justes motifs (maladie, etc.);
- 3 pour les examens oraux et écrits inscrits en janvier pour lesquels un report a été autorisé à la session de juin 2018.

Pour les étudiant-e-s en propédeutique du Bachelor, une *première moyenne* inférieure à 4.00 à la session de janvier 2018 (ou une première moyenne invalidée par la présence d'un ou de plusieurs zéros) entraîne la reconduction automatique en juin 2018 de toutes les évaluations ratées de la discipline, quelle que soit la session à laquelle elles ont été présentées en première tentative.

Pour les étudiant-e-s de seconde partie du Bachelor, l'inscription aux validations frappées d'un premier échec ou dépourvues de résultat à la session de janvier 2018 est reconduite à la session d'examens de juin 2018.

Nous vous invitons à consulter les directives du Décanat suivantes: [Directive 0.19 relative à l'inscription aux évaluations](#);

POSSIBILITÉ DE REPORT OU DE SUPPRESSION DES EXAMENS

Du 19 février et au 13 mai, vous avez la possibilité de supprimer ou de reporter à la première session possible (en fonction de la nature de l'examen: septembre ou une session ultérieure) tout examen inscrit ou réinscrit à la session de juin 2018. Pour ce faire, veuillez remplir le formulaire en ligne disponible [au bas de cette page internet](#).

Avec mes meilleures salutations,

Yvan Bubloz

Yvan Bubloz
Conseiller aux études
Université de Lausanne
Faculté des lettres
Bureau 2050, Anthropole
1015 Lausanne

Tél. 021 692 28 93

Yvan.Bubloz@unil.ch

conseilEtudes-Lettres@unil.ch